



RANDO-BREZINS - Les Chemins de Traverse
Association loi 1901 affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre
Etablissement sportif Jeunesse et Sports 03802ET0102
SIRET 444 383 210 000 10

**Personne
déjà licenciée
dans un autre
club
2021/2022**

Je, soussigné(e) (NOM, Prénom) :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone :

Numéro licence FFRP

(Présentation obligatoire d'un certificat médical)

Téléphone à appeler en cas d'accident :

Adresse de messagerie :

Demande à **adhérer** à l'association "**RANDO-BREZINS - Les Chemins de Traverse**"

| | |
|--|---------|
| Montant de l'inscription (*) | 15,00 € |
| Option magazine "PASSION RANDO" (**) | 8,00 € |
| Montant de la cotisation annuelle | € |

(*) Délibération du comité directeur en date du 9 juillet 2018

(**) Optionnel non obligatoire

J'ai noté que la loi N°84-160 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. En outre, je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association et à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participe.

**Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
(Loi 78-17 du 6 janvier 1978)**

Afin de constituer l'annuaire de l'association et de permettre la gestion des cotisations et des inscriptions des adhérents aux activités de l'association, les informations recueillies au moment de l'adhésion font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Le responsable de la tenue du fichier est le président.

En application des articles 39 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition de diffusion desdites données. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez adresser votre demande par lettre au président.

En signant votre inscription à l'association vous autorisez la diffusion sur son site Internet des photos sur lesquelles vous apparaissez, photos de groupe prises dans le cadre des activités de l'association : randonnées, réunions, formations, séjours, festivités,... Dans l'hypothèse où ces photos porteraient atteinte à votre image, vous pouvez demander le retrait de leur diffusion par lettre adressée au président.

Fait à :

le :

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")